CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59814** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/10/1974

Raison sociale : MOQUETTES ET REVETEMENTS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2006

Capital : 65 000

29 ROUTE DE MARDYCK
59380 SPYCKER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE 1974B00093

Siret : 301 941 977 00037

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3020741

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 309959S1247000 / 001 382928/154

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 309959S1247000 / 001 382928/154

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 28 28 90 90 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DESCHODT OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@moquettesetrevetements.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 440 331 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6211	Revêtements textiles en dalles	7	30/08/2023
6212	Revêtements textiles en lés		30/08/2023
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		30/08/2023
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	5	01/10/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 17:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.